



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/KP/AWG/2007/1
9 février 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX
ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I
AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**

Troisième session

Bonn, 14-18 mai 2007

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté

Note du Secrétaire exécutif

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
3. Analyse des possibilités d'atténuation et des fourchettes d'objectifs de réduction des émissions des Parties visées à l'annexe I.
4. Examen du programme de travail, des méthodes de travail et du calendrier des sessions futures.
5. Questions diverses.
6. Rapport de la session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

1. La troisième session du Groupe de travail des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sera ouverte par le Président le lundi 14 mai 2007.

2. Questions d'organisation

a) Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la session sera présenté pour adoption. Les Parties qui le souhaitent sont invitées à faire des déclarations générales après l'adoption de l'ordre du jour.

| | |
|--------------------|---|
| FCCC/KP/AWG/2007/1 | <i>Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif</i> |
|--------------------|---|

b) Organisation des travaux de la session

3. *Rappel*: Les Parties sont invitées à consulter le site Web de la Convention, qui donne un aperçu de l'organisation de la session, ainsi que le Journal, qui indique le programme quotidien des séances et donne des renseignements détaillés et à jour sur les travaux du Groupe de travail spécial, notamment sur la table ronde visée au point 3 de l'ordre du jour.

4. À sa vingt-quatrième session¹, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a recommandé que les séances se terminent à 18 heures quitte à être prolongées, exceptionnellement, jusqu'à 21 heures, mais pas au-delà. La présente session sera organisée en conséquence.

5. Les représentants des Parties et des organisations internationales sont priés de limiter autant que possible la durée de leurs déclarations orales. Ceux qui souhaiteraient mettre à disposition le texte écrit d'une déclaration devraient en apporter des exemplaires à distribuer.

6. *Mesures à prendre*: Les Parties sont invitées à arrêter les modalités d'organisation des travaux de la session.

| | |
|--------------------|---|
| FCCC/KP/AWG/2007/1 | <i>Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif</i> |
|--------------------|---|

3. Analyse des possibilités d'atténuation et des fourchettes d'objectifs de réduction des émissions des Parties visées à l'annexe I

7. *Rappel*: À sa deuxième réunion, le Groupe de travail spécial est convenu d'axer ses travaux pour 2007 sur l'analyse des possibilités d'atténuation et des fourchettes d'objectifs de réduction des émissions des Parties visées à l'annexe I, notamment les tâches ci-après:

a) Analyse du potentiel d'atténuation, de l'efficacité, de l'efficience, des coûts et des avantages des politiques, mesures et technologies actuelles et futures qui sont à la disposition des Parties visées à l'annexe I et adaptées aux différentes situations nationales, compte tenu de leurs conséquences environnementales, économiques et sociales, de leurs dimensions sectorielles et du contexte international dans lequel elles sont mises en œuvre;

¹ FCCC/SBI/2006/11, par. 102.

b) Détermination des fourchettes possibles de réduction des émissions des Parties visées à l'annexe I, grâce à leurs efforts nationaux et internationaux, et analyse de leur contribution à l'objectif final de la Convention, compte dûment tenu des questions mentionnées dans la deuxième phrase de l'article 2 de la Convention.

8. Le Groupe de travail a invité les Parties à présenter au secrétariat des informations et des vues sur les questions visées à l'alinéa *a* du paragraphe 7 ci-dessus et a prié le secrétariat d'organiser, conformément aux orientations que lui donnerait le Président, une table ronde sur cette question au cours de sa troisième session, en veillant à assurer un dialogue approprié avec les experts chargés de l'établissement du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

9. La table ronde devrait avoir lieu le lundi 14 mai 2007 et fera suite à une séance d'information sur le quatrième rapport d'évaluation du GIEC, organisée la semaine précédente. L'échange d'informations auquel il sera procédé à l'occasion de la table ronde fournira un cadre général pour étayer les travaux du Groupe de travail spécial sur l'analyse des possibilités d'atténuation et des fourchettes d'objectifs de réduction des émissions des Parties visées à l'annexe I.

10. *Mesures à prendre*: Le Groupe de travail spécial sera invité à examiner le potentiel d'atténuation, l'efficacité, l'efficience, les coûts et les avantages des politiques, mesures et technologies actuelles et futures qui sont à la disposition des Parties visées à l'annexe I, comme indiqué à l'alinéa *a* du paragraphe 7 ci-dessus. Sur la base de cet examen, il souhaitera peut-être engager le débat sur les moyens de déterminer des fourchettes possibles de réduction des émissions des Parties visées à l'annexe I et l'analyse de leur contribution à l'objectif final de la Convention, comme indiqué à l'alinéa *b* du paragraphe 7 ci-dessus.

11. Le Groupe de travail spécial sera également invité à déterminer les dispositions ultérieures à prendre pour faire progresser les travaux sur ces questions, y compris des contributions techniques supplémentaires, en prévision de sa quatrième session.

| | |
|--------------------------------|--|
| <i>FCCC/KP/AWG/2007/MISC.1</i> | <i>Information and views on the mitigation potential at the disposal of Annex I Parties. Submissions from Parties</i> |
| <i>FCCC/KP/AWG/2007/MISC.2</i> | <i>Information on external bodies and forums that could provide expert input to the work of the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol. Submissions from Parties</i> |

4. Examen du programme de travail, des méthodes de travail et du calendrier des sessions futures

12. *Rappel*: À sa deuxième session, le Groupe de travail spécial est convenu d'un plan de travail et du calendrier de ses sessions futures². Il a décidé que, si le quatrième atelier du Dialogue pour une action concertée à long terme destinée à permettre de faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention (le Dialogue) avait lieu en septembre ou octobre 2007, sa quatrième session se tiendrait parallèlement à cet atelier³.

² FCCC/KP/AWG/2006/4.

³ FCCC/KP/AWG/2006/4, par. 23.

13. À sa douzième session, la Conférence des Parties est convenue en principe d'organiser le quatrième atelier du Dialogue et la quatrième session du Groupe de travail spécial entre la première et la seconde série de sessions de 2007⁴.

14. *Mesures à prendre*: Le Groupe de travail spécial sera invité à mettre au point son plan de travail et son calendrier.

5. Questions diverses

15. Toute autre question soulevée pendant la session sera examinée au titre de ce point.

6. Rapport de la session

16. *Rappel*: Un projet de rapport sur les travaux de la session sera établi et soumis au Groupe de travail spécial pour adoption à la fin de la session.

17. *Mesures à prendre*: Le Groupe de travail spécial sera invité à adopter le projet de rapport et à autoriser le Rapporteur à le parachever après la session, sous la direction du Président et avec le concours du secrétariat.

⁴ Décision 9/CP.12, par. 10.

Annexe

**Documents dont le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements
des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto
est saisi à sa troisième session**

Documents établis pour la session

| | |
|-------------------------|---|
| FCCC/KP/AWG/2007/1 | Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif |
| CC/KP/AWG/2007/MISC.1 | Information and views on the mitigation potential at the disposal of Annex I Parties. Submissions from Parties |
| FCCC/KP/AWG/2007/MISC.2 | Information on external bodies and forums that could provide expert input to the work of the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol. Submissions from Parties |

Autres documents

| | |
|--------------------|---|
| FCCC/KP/AWG/2006/4 | Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur les travaux de sa deuxième session, tenue à Nairobi du 6 au 14 novembre 2006 |
|--------------------|---|
